

S'initier aux installations électriques dans le bâtiment

Cette formation traite des principes de conception et de fonctionnement d'une installation électrique dans le respect de la réglementation et de la sécurité.

Objectifs opérationnels

- Utiliser à bon escient le vocabulaire technique des équipements et installations électriques
- Appréhender les notions essentielles pour la conception électrique d'un bâtiment

Public Concerné

- Chefs de projets Tous Corps d'État (TCE)
- Ingénieurs et techniciens généralistes (non électriciens) chargés du suivi des projets de réalisation, ou de mise en conformité d'installations électriques

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Effets du courant électrique sur le corps humain

Réglementation et normes liées à la sécurité des usagers et des biens

- Réglementation : organisation de la sécurité
- Textes applicables en fonction du type de bâtiments
- Normes C 15-100, 18-510, 17-200
- Classement des Établissements Recevant Publics (ERP)
- Marque de qualité des matériels
- Symboles normalisés

Apports théoriques

- Composition d'une installation électrique : armoire principale, tableaux divisionnaires, canalisations, cheminement
- De la production à l'utilisation finale
- Les paliers de puissances
- Les grandeurs physiques liées à l'électricité
- Les différents types de courants
- Classification des tensions

Protection contre les surintensités

- Nature des dispositifs de protection
- Emplacement et choix des dispositifs de protection
- Sections minimums
- Réseaux de transport et de distribution
- Courants harmoniques

Protection contre les contacts directs et indirects

- Protection différentielle
- Régimes de neutre (notions)

Mise à la terre et conducteurs de protection

- Prises de terre : réalisation, valeur
- Différentes liaisons à la prise de terre

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques illustrés d'exemples, de présentation et de manipulation d'équipements électriques, de la détermination de la section des conducteurs, d'un calcul d'intensité de court-circuit en un point donné ainsi que de l'étude d'un cas concret de mise en conformité d'une installation.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur en génie électrique.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com